

Liste des décisions prises par le Conseil de Zone le 11 octobre 2019 à Beauraing

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

En séance publique

1. APPROBATION DU PV DU CONSEIL DU 13 SEPTEMBRE 2019

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone approuve le PV du Conseil du 13 septembre 2019.

2. MODIFICATION BUDGÉTAIRE I

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver la modification budgétaire N°1/2019 telle que figurant dans le document qui restera annexé.

3. MARCHÉ PUBLIC – ACHAT D'ARMOIRES – CONDITIONS ET MODE DE PASSATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver la note technique N° 2019/031 et le montant estimé du marché "Achat de 12 armoires à volets", qui s'élève à € 3.512,40 hors TVA ou € 4.250,00, 21% TVA comprise ; De conclure le marché par la facture acceptée (marchés publics de faible montant) ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2019, article 351/741-98.

4. MARCHÉ PUBLIC – ACHAT MATÉRIEL POUR TRAVAUX POSTE GEDINNE – CONDITIONS ET MODE DE PASSATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver la description technique N° 2019/033 et le montant estimé du marché "travaux mise en conformité poste de Gedinne", qui s'élève à € 13.223,14 hors TVA ou € 16.000,00, 21% TVA comprise ; De conclure le marché par la facture acceptée (marchés publics de faible montant) ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2019, article 3513/723-60.

5. MARCHÉ PUBLIC – ACHAT DE TIB AMBULANCE – CONDITIONS ET MODE DE PASSATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver la description technique N° 2019/038 et le montant estimé du marché "Acquisitions d'équipements ambulanciers", qui s'élève à € 17.401,49 hors TVA ou € 21.055,80, 21% TVA comprise ; De conclure le marché par la facture acceptée (marchés publics de faible montant) ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2019, article 351/744-51.

6. MARCHÉ PUBLIC – ACHAT D'UN PONT ÉLÉVATEUR – CONDITIONS ET MODE DE PASSATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver la description technique N° 2019/022 et le montant estimé du marché "Fourniture et placement d'un pont élévateur", qui s'élève à € 6.500,00 hors TVA ou € 7.865,00, 21% TVA comprise ; De conclure le marché par la facture acceptée (marchés publics de faible montant) ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2019, article 351/744-51.

7. MARCHÉ PUBLIC – ACHAT D'UN BATEAU – CONDITIONS ET MODE DE PASSATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver la description technique N° 2019/023 et le montant estimé du marché "Acquisition d'un bateau avec sa remorque de transport", qui s'élève à € 24.380,16 hors TVA ou € 29.500,00, 21% TVA comprise ; De conclure le marché par la facture acceptée (marchés publics de faible montant) ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2019, article 351/743-98.

8. MARCHÉ PUBLIC – ACHAT CAMION-CITERNE 12.000 L – CONDITIONS ET MODE DE PASSATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver le cahier des charges N° 2019/034 et le montant estimé du marché "Acquisition camion-citerne 12000 litres", qui s'élève à € 285.123,97 hors TVA ou € 345.000,00, 21% TVA comprise ; De passer le marché par la procédure ouverte ; De soumettre le marché à la publicité européenne ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2019, article 351/743-98.

9. MARCHÉ PUBLIC – ACHAT CAMION-CITERNE 8.000 4x4 – CONDITIONS ET MODE DE PASSATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver le cahier des charges N° 2019/035 et le montant estimé du marché "Acquisition camion-citerne 8000 L 4x4", qui s'élève à € 233.057,85 hors TVA ou € 282.000,00, 21% TVA comprise ; De passer le marché par la procédure

ouverte ; De soumettre le marché à la publicité européenne ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2019, article 351/743-98.

10. MARCHÉ PUBLIC – ACHAT D'AMBULANCES – CONDITIONS ET MODE DE PASSATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver le cahier des charges N° 2019/037 et le montant estimé du marché "Acquisition d'ambulances", qui s'élève à € 2.180.000,00, 21% TVA comprise ; De passer le marché par la procédure ouverte ; De soumettre le marché à la publicité européenne ; De financer cette dépense par le crédit qui sera inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2020, article 351/743-98 et à prévoir au budget des exercices suivants.

11. MARCHÉ PUBLIC – ACHAT 3 MANNEQUINS DE RÉANIMATION PÉDIATRIQUE – CONDITIONS ET MODE DE PASSATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver la description technique N° 2019/036 et le montant estimé du marché "Acquisition de 3 mannequins de réanimation", qui s'élève à € 2.479,34 hors TVA ou € 3.000,00, 21% TVA comprise ; De conclure le marché par la facture acceptée (marchés publics de faible montant) ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2019, article 351/744-51.

12. PERSONNEL OPÉRATIONNEL PROFESSIONNEL – PROMOTION PAR MOBILITÉ AU GRADE DE SERGENT – VACANCE D'EMPLOI

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de pourvoir aux 2 postes vacants de sergent professionnel par la promotion par mobilité d'agents professionnels ; De maintenir la même description de fonction que pour les recrutements précédents ; D'approuver le règlement suivant relatif à l'épreuve de mobilité de sergent professionnel et à la composition du jury :

- 1) L'épreuve de mobilité de sergent professionnel est composée de 3 épreuves : Épreuve écrite : questions de mise en situation ; Épreuve pratique : POS (procédure opérationnelle standardisée) ; Épreuve orale : entretien libre ; Il convient d'obtenir au moins 50 % des points à chaque épreuve, pour être admis à l'épreuve suivante et, à la fin des épreuves, être considéré comme lauréat.
- 2) Le jury est composé comme suit : 2 membres de l'Etat-Major de la zone DINAPHI ; 1 membre du Collège de zone ; La Directrice administrative ou son délégué ;

De charger le Collège de lancer l'appel à candidatures dans les meilleurs délais et de pourvoir aux postes de membres du jury tel que décidé à l'article 3.

13. POSTE DE BEAURAING – ACHAT BÂTIMENT – SITUATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de marquer un intérêt pour l'achat du hall de voirie, propriété de la Ville de Beauraing, jouxtant la caserne actuelle à Beauraing ; De solliciter l'avis de la Commission bâtiment, composée identiquement qu'en 2016, concernant l'estimation du bâtiment et l'estimation des travaux nécessaires pour y aménager une caserne ; D'adjoindre à cette commission un délégué de la Province et de solliciter l'avis de l'expert-immobilier Pierre PARMENTIER de Philippeville.

A huis clos

14. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – LIEUTENANT PROFESSIONNEL – NOMINATION DÉFINITIVE

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de procéder, au scrutin secret, à la nomination à titre définitif d'un Lieutenant professionnel à partir du 1^{er} octobre 2019.

15. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – SERGENT PROFESSIONNEL – NOMINATION DÉFINITIVE

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de procéder, au scrutin secret, à la nomination à titre définitif d'un Sergent professionnel à partir du 1^{er} octobre 2019.

16. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – SERGENT PAR MOBILITÉ – ENTRÉE EN STAGE

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de procéder, au scrutin secret, à l'admission en stage de mobilité d'un Sergent professionnel.

La Secrétaire de Zone,



Sandrine DUMONT

Le Président de la Zone,



Christophe BASTIN